

Histoire d'un chevalier d'industrie

Par Karl Abraham

À ses débuts, la psychanalyse, semble-t-il, s'est intéressée aux névrosés – avant tout [...] aux hystériques – de même qu'aux psychotiques (dans une moindre mesure). En revanche, ce que l'on appelle aujourd'hui les « distorsions du Moi » sont demeurées à l'arrière-plan.

L'introduction par Freud de la seconde topique en 1923 n'est vraisemblablement pas étrangère aux recherches des psychanalystes, entreprises à peu près à la même époque, concernant les troubles de l'identité chez les imposteurs, les escrocs ou les délinquants.

Bientôt, les analystes s'attacheront à décrire des perturbations de la personnalité plus discrètes mais non moins profondes. Au reste, il n'est pas exclu qu'une certaine évolution du matériel clinique apparaissant dans les cures, ait contribué à la prise en considération de ces maladies asymptomatiques, enracinées dans le caractère, mais jusque-là méconnues.

Cette « Histoire d'un chevalier d'industrie à la lumière de la psychanalyse » date de 1925, et est probablement l'une des premières études consacrées à ce type de personnalité.

Bela Grunberger

Le texte qui suit est extrait de l'ouvrage collectif *L'identification, l'autre, c'est moi*, paru aux éditions Tchou en 1978, réédité en 1998 et dirigé par Bela Grunberger.

Il est cité par Phyllis Greenacre, dans son article « L'imposteur » de 1958, comme l'un des premiers travaux de recherche portant sur la délinquance avec ceux de August Aichhorn qui publia la même année, 1925, un livre intitulé *Jeunesse à l'abandon* récemment réédité sous le titre *Jeunesse en souffrance* aux éditions Champ social.

Malgré la « précocité » de ces travaux – renforcés par l'œuvre de Paul-Claude Racamier dont Daniel Zagury, l'expert des « génies du mal » selon le journal *Le Point*, aime à dire qu'il a, avec Claude Balier, « particulièrement contribué à faire avancer la question [du “mal”]¹ » –, force est de constater que les choses n'ont guère évolué. Pire encore, vues sous certains angles, elles se sont nettement dégradées. Il apparaît donc essentiel d'effectuer un retour aux origines du développement de ce champ d'investigation à une époque de forte crise identitaire où la corruption, les conflits d'intérêts, les détournements de fonds publics, etc. n'ont jamais été aussi nombreux qu'aujourd'hui. Notre « tolérance » actuelle vis-à-vis de ces délits nous dit quelque chose de notre société que nous devrions chercher à comprendre, car nous savons pertinemment que l'effondrement des forces morales et intellectuelles va de pair avec la disparition des civilisations.

Dans ses travaux sur la perversité, Paul-Claude Racamier cite Janine Chasseguet Smirgel pour ses études sur *La maladie d'idéalité* et *l'Éthique et l'esthétique de la perversion* ainsi que Phyllis Greenacre qui s'en réfère à Karl Abraham (1925), August Aichhorn (1925) et Hélène Deutsch (1934, 1955). Mais toutes ces études nécessiteraient aujourd'hui une relecture sous le regard des concepts développés par Paul-Claude Racamier et notamment sur celui d'incestuel, car « l'inceste n'est pas l'œdipe, il en est même tout le contraire... » (Paul-Claude Racamier, « L'incestuel », in J.-P. Caillot et coll., *Vocabulaire de psychanalyse groupale et familiale*, tome I, CPGF : Condé-sur-Noireau, 1998, p. 147.)

¹ Zagury, Daniel (2013), « Perversion-perversité : une recomposition à partir de la clinique médico-légale », in Roland Coutanceau et Joanna Smith *Troubles de la personnalité : ni psychotiques, ni névrotiques, ni pervers, ni normaux...*, Paris : Dunod, 552 p.

L'observation clinique qui étaye l'essai de psychologie judiciaire² présenté ci-dessous ne dérive pas de la pratique psychanalytique au sens strict du terme. Il s'agit du sort d'un homme que j'eus l'occasion d'expertiser en 1918, alors que j'étais médecin militaire, et que je retrouvai cinq ans plus tard dans des circonstances assez particulières. Le temps limité imparti à une expertise judiciaire tout comme les conditions de travail régnant dans un service d'observation, ne permirent pas une psychanalyse méthodique.

Or la vie de cet homme (que j'appellerai dorénavant « N ») offre des traits psychologiques tout à fait exceptionnels ; un revirement récent de son comportement social est en vive contradiction avec l'expérience psychiatrique. C'est précisément cet aspect exceptionnel, s'inscrivant en faux contre l'expérience, qui trouve une explication satisfaisante lorsque nous en appelons à des données psychanalytiques très courantes, à base empirique solide. D'autre part, les faits liés au cas N. semblent bien propres à aiguiller la psychanalyse vers un nouveau champ d'application : la médecine légale. Je nourris donc l'espoir que les particularités de ce cas justifieront aux yeux des lecteurs sa publication dans cette revue de psychanalyse.

N. était âgé de vingt-deux ans lorsqu'il entra au service militaire. Il avait déjà subi une série d'emprisonnements ordonnés par les tribunaux civils de divers pays. Immédiatement après sa dernière incarcération, il fut versé dans la troupe où il devait recevoir son instruction militaire. Ses supérieurs connaissaient en détail son mode de vie antérieur. Cependant, on assista à la répétition de ce qui s'était produit à de nombreuses reprises. Dans les délais les plus brefs, il s'était acquis toutes les sympathies, jouissait de la confiance particulière de ses camarades, et avait conquis auprès de son chef de compagnie une situation privilégiée. À ce même moment, il commençait à abuser de la confiance d'autrui. Cependant à l'instant où ses tromperies semblaient venir au jour, il reçut en même temps qu'un certain nombre de ses camarades un ordre de marche qui le conduisit sur le front des Balkans.

Au régiment de marche on ignorait tout de la vie antérieure de N. Il lui fut d'autant plus facile de gagner la confiance de ceux qui le commandaient, en se présentant habilement. Dessinateur de profession, il trouva rapidement un emploi. Mais son comportement parut bientôt le désigner tout particulièrement à régler des situations d'affaires. Ainsi, on lui confia aussitôt des fonds et on le chargea d'achats pour la troupe dans les villes d'étape. Dans la ville de X., il fit connaissance de quelques soldats qui y menaient grand train. Il fut immédiatement repris par son ancienne tendance, dont il sera question plus loin. Il se donna également des apparences de

² N.d.T. Nous avons préféré au terme d'« escroc » l'expression moins usitée mais plus riche de « chevalier d'industrie » : homme qui vit d'expédients et d'escroqueries.

grand seigneur, et en quatre jours il avait dépensé 160 marks de la somme qui lui avait été remise.

Lors d'un second voyage semblable, il apprit qu'on avait déjà remarqué ses détournements. Il ne rentra donc pas au régiment, mais gagna une localité assez importante. Il y pourvut son uniforme de galons, pour se présenter dès lors comme sous-officier. En outre, il s'était approprié des titres de transport de chemin de fer de son unité, et les avait dotés de timbres qui lui permettaient de voyager tout à son gré dans toutes les directions. Il revint ainsi en Allemagne, mais la sévérité des contrôles et la rencontre d'anciennes connaissances, à Berlin surtout, lui interdirent un séjour prolongé. Aussi N. se dirigea-t-il vers Budapest, après s'être arrogé les insignes de vice-maréchal des logis. De là, continuant à falsifier ses papiers, il se rendit à Bucarest. Le contrôle militaire y était si vigilant que N. retourna à Budapest. Là, il sut s'introduire dans des familles considérées, s'offrit avec succès à procurer des vivres, reçut d'importantes provisions de ses commanditaires, mais dépensa cet argent pour ses besoins personnels et ne livra pas les vivres promis. Lorsque le sol de Budapest devint brûlant sous ses pas, il se tourna vers Vienne, mais y fut rapidement saisi et transporté à la ville de garnison de son pays. Nous ferons déjà remarquer ici l'aisance de N. à se concilier les faveurs d'êtres de tout âge, de toute condition et des deux sexes, pour les tromper ensuite; mais son manque d'habileté particulière à échapper au bras de la justice. Ce n'est que prisonnier qu'il récupérait son adresse ; il parvenait alors à ôter rapidement à ses gardiens toute inquiétude à son sujet et empruntait le chemin de la liberté sans recourir le moins du monde à la violence.

Lorsque N. eut atteint deux mois et demi de prison préventive, son influence sur des gardiens par ailleurs consciencieux et expérimentés avait cru à un point tel que les portes s'ouvrirent pour ainsi dire d'elles-mêmes devant lui. L'un des gardiens fut appelé alors qu'il s'entretenait avec N., et laissa sans plus de souci ses clés dans la cellule du prisonnier. Celui-ci s'en empara, ouvrit les issues et se trouva en liberté. Il se rendit à pied jusqu'à une petite gare, y prit le train et le quitta dès la grande ville la plus proche ; partout il réussit à tromper les préposés au contrôle. Pendant trois semaines, il travailla comme décorateur dans un grand magasin. Le risque d'être découvert l'obligea alors à quitter cette ville. Muni de papiers d'identité falsifiés, il parvint à traverser l'Allemagne. Dans une grande ville, il se posa une fois de plus en grand seigneur, s'introduisit comme historien d'art, obtint des fonds de ses nouveaux protecteurs grâce à ses indications mensongères, et les dépensa à pleines mains... Après quelque temps de cette « vie civile », il dut quitter le théâtre de son activité. Mais après un court séjour à Berlin, il revint à Budapest. C'est là qu'il revêtit pour la première fois un uniforme d'officier. Il rentra en Allemagne comme « lieutenant » et vécut plusieurs mois sur un grand pied dans plusieurs

villes thermales des plus élégantes. Comme jeune officier, il trouva partout accès à la société des villes d'eaux. Sa présentation assurée et plaisante faisait régulièrement de lui et dans les plus brefs délais le centre d'un large cercle. Le danger d'être découvert en raison de ses nombreuses duperies dans une station de bains de mer croissait-il à l'excès, il disparaissait et se rendait en un lieu de cure important de Haute-Bavière, pour réapparaître quelque temps après dans une station marine. Entre-temps, il se fit porter au rang d'officier supérieur, c'est-à-dire au grade le plus haut qu'il lui fût possible d'atteindre compte tenu des années écoulées. Nul ne soupçonnait l'identité réelle du jeune officier, qui arborait des décorations de guerre et savait parler des événements qu'il avait traversés d'une manière aussi intéressante que modeste. Mais il fut finalement emprisonné, et reconduit à sa ville de garnison.

La procédure pénale prit une grande ampleur : il s'était en effet rendu coupable de désertion, s'était attribué de son propre chef un rang dans l'armée, et avait commis un nombre considérable de détournements, de falsifications et d'actions malhonnêtes.

Le médecin du tribunal militaire chargé de l'observation fit preuve de beaucoup de compréhension et d'intérêt pour les particularités psychologiques de N., et, supposant une forme quelconque de compulsion pathologique à l'origine de son comportement, demanda l'observation psychiatrique de l'accusé.

J'allai visiter N. en prison préventive, mais je compris rapidement que la complexité du cas exigerait une observation prolongée dans mon service. Cependant, ce dernier ne possédait pas d'installation suffisante pour empêcher l'évasion d'un détenu préventif aussi habile que celui-ci. À ma suggestion, le tribunal décréta que N. serait installé dans une mansarde. Pour empêcher sa fuite, on institua une surveillance particulière. On ordonna que trois caporaux spécialement sûrs intelligents montent la garde en permanence devant la chambre de N. Pour éviter tout ascendant de N., on intima aux gardes l'ordre rigoureux de ne pas franchir son seuil, et de ne se laisser entraîner à aucune conversation avec lui.

Ainsi N. fut-il conduit à l'hôpital militaire par ses trois gardiens. Dix minutes après l'admission, je voulus m'assurer que N. avait été installé et surveillé selon les consignes. À ma surprise, je ne rencontrai aucune sentinelle devant la porte, mais quelques sièges vides. À mon entrée dans la chambre, un spectacle inattendu s'offrit à moi. N. était assis à une table, en train de dessiner. L'un de ses gardiens posait comme modèle, et les deux autres regardaient. Il s'avéra que N. s'était acquis ses gardiens dès le trajet vers l'hôpital, en leur parlant de ses talents pour le dessin, et en promettant d'exécuter leur portrait. Par ailleurs, N. passa plusieurs semaines dans le service, sans la moindre tentative d'évasion ou autre irrégularité.

Pour aboutir à un jugement sur l'état psychique de N., il me fallut surtout prendre connaissance de l'histoire de ses premières années. Comme il semblait être un virtuose des récits imaginaires, il s'agissait d'admettre avec prudence ses propres indications, et de les vérifier à l'aide de renseignements de source sûre. Mais j'ajouterai aussitôt que les indications de N. sur tout son passé ne contredirent nullement les témoignages officiels. Pas une seule fois dans ses nombreux entretiens avec moi il n'avait dérobé des faits, ni ne les avait fallacieusement grossis, ou modifiés en sa faveur. Bien au contraire, il parlait de toutes ses tromperies de manière très ouverte, ce qui devait se répéter lors des débats judiciaires ; ce n'est qu'à l'investigation concernant son intimité psychique qu'il se soumettait peu volontiers.

J'appris bientôt que les actions illicites de N. remontaient à un âge très précoce, et les documents d'une maison de correction où N. avait séjourné plusieurs années comme « pupille de l'assistance publique » confirmèrent pleinement ces indications.

Benjamin d'une nombreuse fratrie, N. appartenait à une famille de fonctionnaires vivant péniblement. Il n'y avait rien d'important à signaler en fait de tares mentales familiales. Mais, précocement, N. révéla une irréductible manie de passer pour un grand personnage. À cinq ans, alors qu'il fréquentait le jardin d'enfants le matin, il tournait le dos aux enfants moins bien vêtus et ne jouait qu'avec ceux qui appartenaient à des familles aisées. À peine entré à l'école, il constata avec envie que certains garçons possédaient tel objet mieux présenté que ce qu'il avait lui-même : un plumier décoré de laques bariolées, ou un crayon d'une couleur particulière. Un jour cet enfant de six ans entra dans une papeterie proche de l'école et s'y fit passer pour le fils d'un général habitant dans le voisinage. On lui remit aussitôt à crédit les objets qu'il convoitait. Cette fois, il pouvait aborder fièrement les fils des familles fortunées. Mais cette première tromperie fut bientôt découverte et punie, sans entamer son désir d'égaliser ses camarades plus favorisés, qui s'exprima dans d'autres actions illicites. L'un de ses condisciples possédait une nombreuse armée de soldats de plomb, tandis que N. n'en avait que quelques-uns. Son aspiration à ne pas être en reste à l'égard de ses camarades le tourmentant sans répit, il vola à sa mère une somme de 6 à 7 marks, la dépensa aussitôt en soldats de plomb, et montra à son camarade qu'il possédait des soldats aussi nombreux et aussi beaux que les siens.

D'emblée, les dons remarquables de N. se manifestèrent en classe. Selon toutes les apparences, cependant, ses résultats ne correspondaient à ses dispositions que lorsqu'il se sentait l'objet particulier de l'attention ou de la faveur de son maître. À plusieurs reprises, il médita des fuites aventureuses. Il obtint mensongèrement de l'argent de son maître. D'autres fois, il emprunta des livres et les vendit. Un essai pour le faire admettre dans une école supérieure échoua en raison de son manque de persévérance. Continuellement, les tendances à l'imagination

apparaissaient dans la personnalité de N. ; l'un de ses maîtres disait de lui qu'il semblait souffrir de mégalomanie. Aussi sa scolarité fut-elle interrompue, et N. entra en apprentissage commercial.

Jusque-là, les actes délictueux de N. avaient eu essentiellement pour cadre sa famille et sa classe. Devenu apprenti, il détourna aussitôt de l'argent et perdit sa place en quelques mois. Une seconde situation ne lui convint pas, et quelques jours plus tard il redevint son propre maître. Il quitta aussi vite un jardinier, noua de mauvaises fréquentations, se mit à errer et fut finalement placé dans une maison d'éducation.

Il se produisit dans cet établissement ce qui devait se répéter tant de fois par la suite. Le directeur reconnut les dons artistiques de N. et son désir d'ascension sociale, et il tenta de l'orienter sur la bonne voie. N. se sentait relativement bien dans sa situation d'élève favori, et pour un temps il semble qu'il n'ait suscité aucune plainte. Grâce à l'intervention du directeur, N. fut admis, bien qu'encore pupille de l'assistance publique, à fréquenter l'école des arts et métiers d'une autre ville. Privé du soutien de son paternel bienfaiteur, il se trouva bientôt impliqué dans une affaire judiciaire qui l'obligea à quitter l'école. Ramené à la maison d'éducation, il témoigna d'un comportement semblable à celui de tant de jeunes sujets dans la même situation. Toute humiliation, qu'elle fût réelle ou supposée, lui était motif de fugue, et la brève période passée en liberté fut féconde en délits.

À dix-neuf ans, N. parut à Berlin, trouva une situation, mais ne travailla pratiquement pas, jouant les grands seigneurs et faisant des dettes. Il se fraya un accès aux cercles de la bonne société, ce qui avait été de tout temps le but de ses aspirations. Le pupille de l'assistance publique était devenu l'hôte apprécié de groupes d'étudiants très fermés. Par son habillement, son mode de vie et sa présentation, il s'était parfaitement assimilé à la meilleure société. Mais les moyens qu'il y consacrait provenaient de source obscure, et finalement N. fut obligé de se soustraire par la fuite à une incarcération imminente. Ce fut alors le début de ses pérégrinations à l'aventure à travers l'Allemagne du sud, le Tyrol et la Suisse. Partout, N. se rendit coupable de filouteries d'auberge et autres délits. Il dut quitter la Suisse, après avoir purgé une peine d'un mois de prison et fut derechef puni en Allemagne pour une série de délits antérieurs. Il allait de tribunal en tribunal, de prison en prison. Pendant sa dernière incarcération, il s'acquitta rapidement de la bienveillance du directeur de la prison et on lui confia la direction de la bibliothèque. Lorsqu'il eut accompli toutes ses condamnations, il entra, comme nous l'avons dit aux premières pages de ce travail, au service militaire (1915).

Me réservant une analyse ultérieure du comportement de N., je ne donnerai pour le moment que la teneur de l'expertise sous une forme abrégée : on ne constatait chez N. aucune sorte de

trouble mental au sens ordinaire du terme. Il n'était pas question d'une déficience intellectuelle ; bien au contraire, il s'agissait d'un homme d'une intelligence supérieure et qui faisait preuve de dons artistiques remarquables. L'anomalie se limitait au comportement social de l'examiné, soit à un trouble profond de la vie affective, d'où dérivait des impulsions antisociales. Ce n'était guère que pour de brèves périodes, dans des circonstances très favorables, que ces manifestations avaient disparu ; elles avaient bientôt refait irruption avec une puissance visiblement contraignante.

Dans de tels cas, la description clinique parle de déficiences éthiques. Le code pénal en vigueur ne reconnaît cependant pas l'influence sur la responsabilité de l'individu de ces anomalies de la vie affective. Le tribunal militaire, qui témoigna à l'accusé beaucoup de compréhension et d'humanité, ne put contester sa responsabilité et fut obligé, aux termes de la loi, de condamner N. à une longue peine de réclusion.

Il me reste à souligner que dans mon expertise j'ai taxé de permanent et irréductible l'état de N., en me basant sur l'expérience psychiatrique générale. Quelques mois après la condamnation de N. (en août 1918), la guerre prit fin, et je n'entendis plus parler de lui, ni auparavant ni pendant les quatre ou cinq ans qui suivirent. Jusqu'au jour où un tribunal civil me chargea d'une nouvelle expertise de N., dans des circonstances très remarquables. Jusqu'au printemps de 1919, il avait commis une série de délits, parfaitement superposables aux précédents. Dans la procédure pénale qui, pour toutes sortes de raisons, avait traîné plusieurs années, N. affirma avoir commis les actions qui lui étaient imputées jusqu'au printemps 1919 sous l'ancienne contrainte pathologique, mais que les tendances délictueuses, qui remontaient à son enfance, avaient disparu peu après. Selon lui, il avait été stable et travailleur les quatre dernières années, et il ne s'était plus rendu coupable de quoi que ce fût.

Si ces indications de N. étaient exactes, je m'étais gravement trompé dans l'appréciation de son état, surtout en matière de pronostic. Il s'agissait avant tout d'obtenir des renseignements exacts sur son comportement depuis sa condamnation, cinq ans plus tôt. Ce que N. me communiqua lui-même lorsqu'il se présenta chez moi pour un nouvel examen, ainsi que les témoignages officiels composèrent le tableau que voici.

À la fin de la guerre, N. avait recouvré sa liberté, grâce à l'ampleur de l'amnistie prononcée. Bientôt il commit de nouveaux délits, comparables aux précédents. Les bouleversements qui se produisirent alors dans tous les domaines devaient être mis à profit par un esprit aussi prompt que N. Lui qui avait derrière lui une longue histoire préventive et carcérale gagna encore la confiance de personnes éminentes, pour les tromper bien entendu à bref délai. Avec le retour à la liberté, N. s'engagea dans une nouvelle succession de délits. À cette époque se constituèrent

ce qu'on appelait les corps francs, ainsi que d'autres organisations militaires. En quelques mois, N. s'était affilié à plusieurs d'entre eux. Il s'y fit apprécier; sa popularité se traduisait en ce qu'on lui confiait la trésorerie. N. se livra à des détournements, fut obligé de partir, et recommença le même jeu ailleurs. Dans l'une de ces organisations, on crut, sur sa parole, qu'il avait été officier pendant la guerre, et c'est ainsi qu'il obtint une fonction d'officier.

Cependant, ces circonstances favorables cessèrent peu après, et N. revint à la vie civile. De mars à juin 1919, il commit à sa manière habituelle une suite de détournements, filouteries d'auberge, etc., et fut recherché par plusieurs tribunaux.

C'est alors que se situe la modification totale. Depuis juin 1919, N. ne s'est plus rendu coupable de rien, nous en avons des preuves certaines. Dès cette époque, aucune autorité de police ni de justice n'a engagé de procédure contre N. Des témoins dignes de foi nous indiquent que depuis lors il s'est montré stable et travailleur. Son travail professionnel est très apprécié. Des commerçants bien considérés, qui ont occupé N. dans leur entreprise, signalent sa fidélité et sa probité absolues, mises à l'épreuve des années durant, en particulier dans toutes les questions financières. Les deux témoins étaient parfaitement au courant de la vie antérieure de N., avaient par conséquent l'œil bien ouvert sur lui, mais ne trouvèrent jamais de motif de plainte. N. est marié et mène l'existence d'un époux de la bonne bourgeoisie : dans la société de sa localité, une grande ville, il est aimé et estimé, sans cependant « éblouir » les gens à la manière qu'on lui connaissait autrefois.

Il était impossible de mettre en doute la réalité de ce complet renversement dans le comportement social de N. Mais si ces renseignements correspondaient à la réalité, une modification de ce genre heurtait de front toute l'expérience psychiatrique. Lorsque les dispositions antisociales se manifestent aussi précocement chez un sujet, et que celui-ci ne s'est pas intégré, à vingt-six ans, dans la vie sociale mais a mené une existence aussi manifeste d'escroc, toute l'expérience acquise oblige à nier la possibilité d'une amélioration spontanée. D'ailleurs, quelles influences invoquer à l'origine d'effets situés au-delà de notre expérience ? Il ne pourrait s'agir que de circonstances exceptionnelles, éventualité sur laquelle on ne peut pratiquement pas compter.

La solution de l'énigme est d'ordre psychologique. Tournons-nous donc maintenant vers certains faits de la vie de N. et vers ses réactions correspondantes. Au moment de sa mise en observation de 1918, N. était peu porté à approfondir ces problèmes avec moi. À cette époque, il se trouvait encore, nous le comprendrons bientôt, dans une position trop marquée d'opposition et de révolte à l'égard de tout représentant de l'autorité paternelle, et j'étais son supérieur militaire. En 1923, par contre, il donnait l'impression d'un homme à l'aise dans sa

situation. Il se sentait mon égal dans la vie civile, et put s'ouvrir à moi sans manifester la défiance d'autrefois. C'est pourquoi ce n'est qu'au cours de cette seconde rencontre, beaucoup plus brève, que j'obtins des explications vraiment cruciales sur ce comportement social antérieur de N., et rendant compte du bouleversement récent.

On s'en souvient, N. était le plus jeune des nombreux enfants d'une famille vivant dans la gêne. Il faut ajouter qu'il était le dernier né et que ses frères et sœurs étaient déjà grands, sinon même adultes, au moment de sa naissance. Petit garçon aussi bien que par la suite, il entendit sa mère répéter inlassablement combien sa naissance tardive avait été mal accueillie. Alors que ses aînés étaient déjà en mesure de se suffire, N. était la bouche inutile de la famille, et il comprit qu'il n'était qu'une charge pour le budget familial. Quoi qu'il en fût, il sentait qu'il n'était pas aimé mais détesté par ses parents et par tous ses frères et sœurs, à l'inverse des enfants derniers-nés ou tard venus, habituellement choyés. Son comportement social ultérieur représente essentiellement sa réaction psychique à ces impressions datant de la petite enfance.

Il suffira de rappeler ici l'acquis psychanalytique bien fondé, qui veut qu'un enfant fasse ses premières expériences amoureuses auprès des personnes qui constituent son entourage le plus précoce, et qu'il y apprenne lui-même à aimer. Dans des circonstances telles que nous les avons décrites, un amour objectal pleinement valable ne peut se développer. Les premières tentatives de l'enfant pour investir de libido les objets humains qui lui sont les plus proches échoueront fatalement ; et un investissement régressif et narcissique du Moi sera inévitable, tandis qu'une vive disposition à la haine s'attachera aux objets.

Ainsi envisagé, le comportement de N. au jardin d'enfants et pendant ses années d'école devient compréhensible. Il dédaigne ses parents, comme eux l'ont dédaigné. Il souhaite avoir des parents fortunés, qui ne le verraient pas comme une charge financière. Très tôt, il se montre à quiconque peut prendre pour lui le sens du père, mère, frère ou sœur, sous le jour le plus avantageux ; il faut, source permanente de satisfaction pour son narcissisme, qu'il soit aimé de chacun de ses maîtres, de chacun de ses camarades. Mais l'identification de toutes les personnes qui composent son entourage à ses parents et ses frères et sœurs va encore au-delà : il lui faut décevoir ceux qui l'ont pris en affection pour se venger d'eux. Que tous, sans exception, soient ses dupes, s'ajoute aux vives satisfactions apportées à son narcissisme. Se référant à une expression courante dans diverses langues, on pourrait dire : N. qui dans son enfance ne se sentait pas aimé, est contraint par une force intime de se montrer à tous « aimable », c'est-à-dire digne de leur amour, pour tout aussitôt faire voir tant aux autres qu'à lui-même qu'il est indigne de ces sentiments. Nous retrouvons ici le rythme à deux temps des actes obsessionnels.

Le désir brûlant de N. d'être le centre d'un cercle étendu est particulièrement intéressant. Il m'expliqua lui-même que son plaisir était à son comble « lorsque tout tournait autour de lui ». Cette situation s'opposait radicalement à celle qu'il avait connue dans son enfance. Il est vrai qu'à chaque fois N. s'empressait de mettre rapidement fin à cette gloire. Une toute-puissante compulsion à la répétition l'obligeait à se faire rejeter, au moment précis où il parvenait à être le favori – cela jusqu'au jour où survint le grand changement que nous n'avons pas encore expliqué.

En juin 1919, N. allait de ville en ville, instable fugitif, assurant sa subsistance grâce à des filouteries d'auberge et autres tromperies. À cette époque survint un événement heureux dont la signification particulière s'impose à un esprit de formation psychanalytique.

N. fit à cette date la connaissance d'une femme qui, dès le premier entretien, commença à s'intéresser à lui. Elle était nettement plus âgée que lui. Associée d'une entreprise industrielle, à peine apprit-elle que N. se trouvait sans place ni ressources qu'elle promit de prendre soin de lui. Il trouva dans son entreprise une activité correspondant à ses dons artistiques, entra en contact avec des personnes socialement bien considérées, et fut substantiellement rétribué. Des relations plus étroites se nouèrent entre sa bienfaitrice et lui. Elle était veuve, et mère de plusieurs enfants déjà grands. Le mariage fut décidé. Simultanément, N. accédait dans l'entreprise à un poste de responsabilité qui lui assurait une excellente situation sociale. Dans cette position civile idéalement satisfaisante, un seul motif d'inquiétude persistait : la procédure pénale n'était pas encore liquidée.

Quand je revis N. en 1923, cet état de bonheur extérieur – et, ajouterons-nous, de paix intérieure – s'était déjà maintenu pendant quelques années. Jusque-là, des impulsions inconscientes avaient contraint N. à saper toute situation avantageuse pour lui. Quel facteur empêcha à ce moment-là un effondrement de ce genre et pourquoi N. parvint-il à jouir du tour favorable pris par sa destinée, en plein accord avec un autre être ?

Nous pouvons donner une réponse exprimée en une brève formule analytique. Toutes les phases antérieures de prospérité passagère dans la vie de N. ne représentaient rien d'autre qu'une satisfaction momentanée de son narcissisme. Mais cet état recélait le germe d'une chute rapide ; l'ambivalence des pulsions était beaucoup trop intense chez N. pour lui permettre d'atteindre un équilibre psychique quelconque. Nous pouvons supposer encore que de violents sentiments inconscients de culpabilité s'attachaient aux « succès » transitoires de N. et entraînaient nécessairement la prompte fin du bonheur, en guise d'autopunition.

Nous avons tenté d'expliquer la persistance de la libido à l'état narcissique par un processus de régression, à relier aux déceptions profondes de la petite enfance. Autrement dit : N. petit garçon

n'avait pas pu trouver dans sa relation œdipienne à ses parents la part de satisfaction, très variable il est vrai, permise à d'autres enfants. Il manqua de tendresse maternelle. La possibilité d'élever son père au rang de figure idéale lui fit défaut; au contraire, précocement il désira un autre père. Enfin il ne put pas s'identifier à ses frères et sœurs dans sa rivalité œdipienne à son père ; car dans son cas les aînés s'unissaient aux parents pour former un monde d'ennemis. Aussi son complexe d'Œdipe ne se déroula-t-il pas normalement. Il est naturel que les processus de sublimation, qui témoignent d'une maîtrise du complexe d'Œdipe, n'aient pu s'accomplir; ils sont la condition préalable d'une intégration réussie de l'individu dans l'organisme social³. Le renversement qui se produisit en 1919 dans la vie de N. correspond donc à ni plus ni moins que l'exact contraire de la constellation familiale de sa première enfance. Une femme, plus âgée que lui, le trouve agréable dès le premier instant, et elle le comble de témoignages de sollicitude maternelle. Des marques d'amour viennent s'y associer. Nul ne fait obstacle à cet amour entre mère et fils, car le mari de cette femme est mort depuis longtemps.

Il existe bien un certain nombre de fils, qui, longtemps avant N., ont eu droit à l'amour de leur mère. Cependant c'est lui, si tardivement entré dans sa vie, qu'elle préfère à ses autres fils, lui qu'elle épouse en offrant à lui plutôt qu'aux fils de son sang la place de l'époux défunt !

N. connut donc grâce à cette femme, à la fois une promotion soudaine à des conditions sociales et financières favorables, et l'accomplissement intégral de tous ses désirs infantiles issus du complexe d'Œdipe. Lorsque je lui fis remarquer la signification maternelle évidente que sa femme avait pour lui, N. me répondit : « Vous avez certainement raison. Peu après que nous eûmes lié connaissance, je me suis mis à appeler celle qui est actuellement ma femme "petite mère", et aujourd'hui encore je ne parviens pas à la nommer autrement. » À cette occasion se manifesta très nettement une vive réaction affective de sympathie et de gratitude. Elle montrait cette fois chez N. quelque chose de plus qu'une simple satisfaction de l'aspiration narcissique à des témoignages d'amour. J'ai eu l'impression que N. avait tardivement trouvé son bonheur auprès d'un substitut lui apportant ce qui n'avait pas pu trouver place dans son enfance : le transfert libidinal sur sa mère. Il ne s'agit vraisemblablement pas là d'un amour objectal arrivé à maturité, d'une victoire complète sur le narcissisme, mais simplement d'un degré, difficile à

³ Du reste, nous ne saurions oublier que la situation œdipienne, que nous avons de bonnes raisons de considérer comme la source de conflits sévères et durables dans la vie psychique de l'enfant et de l'adulte, est avant tout une source de plaisir réel ou fantasmé. Mais l'enfant apprend à renoncer progressivement à la majeure partie des désirs qui s'y rattachent, c'est-à-dire à ceux que la société réprouve, lorsqu'une certaine mesure, limitée, de plaisir lui est accordée. Tel semble être pour l'enfant l'appui indispensable à la maîtrise de l'ambivalence à l'égard de ses parents. Mais si toute satisfaction de ce genre est totalement interdite à l'enfant, une élaboration favorable du complexe d'Œdipe n'aura pas lieu, et toute la libido refluera sur le Moi.

apprécier, de progression de la libido, évoluant des attaches narcissiques à l'amour objectal. Il faudrait procéder à une psychanalyse pour pouvoir donner des indications plus exactes.

Ajoutons que l'ensemble des accomplissements cités est exempt de sentiments de culpabilité. Il n'y a point de père à évincer – il est déjà mort depuis longtemps. Il n'est nullement besoin de conquérir la mère : elle vient en effet au-devant du fils, aussi bien par sa tendresse maternelle qu'au sens érotique, et cela de son propre mouvement. Il n'existe pas de fratrie à combattre – la position particulière de N. dans sa nouvelle famille est pleinement reconnue. Ainsi jouit-il pour la première fois de sa vie d'une situation de bonheur absolu – et, ajoutons-le – sans remords.

Les désirs œdipiens insatisfaits dans l'enfance ont été tardivement comblés par un plein apport de tous les sentiments protecteurs et érotiques de la part d'un substitut maternel ; mais, en même temps, la libido de N. s'est dégagée de ses fixations narcissiques. C'est ainsi que, pour la première fois, il parvint à un certain degré de transfert de sa libido sur un objet.

L'accomplissement intégral, au sens psychologique, d'un désir infantile, que ce cas réalise, doit être considéré comme un événement exceptionnel. Personne n'aurait pu prévoir l'apparition de ce qui, un beau jour, se fit comme par miracle. Le pronostic pessimiste de l'expertise reste généralement justifié, même si dans ce cas exceptionnel il s'est révélé erroné. Et pourtant, en un autre sens, il conserve son bienfondé.

Lorsque N. vint me voir pour la dernière fois, il remarqua spontanément qu'il se trouvait bien à tous égards. Mais son intelligence aiguë le porta à constater qu'il se rendait compte, et se l'avouait à lui comme à moi, que la durée de cet état dépendait de sa relation avec sa femme. Les anciennes tendances pourraient faire irruption, car il sentait au tréfonds de son être que la vieille agitation de ses pulsions demeurait encore en lui⁴, si cette relation venait à s'altérer.

Dans ce cas, on pourrait être tenté de parler d'une « guérison par l'amour », si nous pouvions avoir la certitude qu'il s'agit d'une guérison réelle, d'une modification durable dans le sens de l'amélioration. Quoi qu'il en soit, le changement survenu dans le comportement social d'un homme doté d'une histoire telle que nous l'avons décrite reste un phénomène remarquable, qui ne peut se comprendre que grâce à la théorie psychanalytique de la libido, mais qui mérite en outre toute notre attention pour des raisons pratiques. Ce cas montre de la manière la plus éclatante qu'il nous faut nous garder de surestimer la tare héréditaire, la « dégénérescence », dans la signification qu'elle peut prendre pour la genèse de pulsions antisociales et délictueuses.

⁴ Nous mentionnerons ici les conclusions de la seconde expertise (1923). Les derniers actes délictueux se situaient chronologiquement juste avant le grand renversement, devant donc être appréciés comme tous les précédents, c'est-à-dire comme les manifestations d'une pulsion irrésistible émanant de sources inconscientes.

Ce que l'opinion d'école, dans sa partialité, tient encore et toujours pour inné, donc irrévocable, il nous faut le considérer pour une large part comme précocement acquis, c'est-à-dire le ramener à l'action des impressions sexuelles les plus précoces. Cela n'implique pas seulement le redressement d'un jugement erroné, mais nous procure de nouveaux moyens d'action, de nouvelles possibilités d'emprise sur l'individu antisocial, surtout dans les cas juvéniles. Je constate avec satisfaction que je m'accorde entièrement sur ce point avec les vues d'un homme aussi averti de ces sujets que Aichhorn.

Les communications d'Aichhorn⁵ nous révèlent la part qui revient au transfert positif de l'élève sur l'éducateur, précisément dans les maisons de rééducation. Il a eu parfaitement raison de faire de la naissance du transfert et de son maintien le pivot de l'éducation surveillée.

Repensons à l'action magique du premier transfert réussi dans le cas N., c'est-à-dire chez un homme déjà adulte; nous saisissons alors quels résultats peut atteindre chez de jeunes sujets un transfert fructueusement établi et dirigé sur la bonne voie. N. eut, il est vrai, le privilège de rencontrer un éducateur humain et compréhensif du temps où il était élève d'une institution. Mais ce que cet homme ne put obtenir, bien qu'il eût profondément pris part au sort de N., ce fut la création d'un transfert durable ; l'absence d'un lien affectif puissant entraîna pour N. de perpétuelles rechutes, et ne lui permit pas de former des sublimations pulsionnelles durables. Celles-ci ne se réalisèrent que lorsque la libido de N. se fut pour la première fois solidement transférée sur une personne déterminée.

Or nous autres, praticiens de la psychanalyse, avons souvent déploré que notre action thérapeutique ne s'étende jamais au-delà d'un cercle relativement restreint, et que tout en pénétrant en profondeur pour le cas particulier elle n'élargisse pas suffisamment son champ d'action dans la société. Si la conception d'Aichhorn est justifiée, c'est-à-dire si l'établissement du transfert assure en général une base suffisante pour que s'exerce une influence sur la jeunesse antisociale, tandis que : seuls les cas compliqués de troubles névrotiques exigent une cure systématique, nous aurions devant nous un large domaine d'utilisation des résultats de la recherche et de la pratique psychanalytique acquis auprès des névrosés. Ce que Aichhorn nous propose, c'est un progrès riche de promesses en pédagogie, dont l'instrument lui a été procuré par la psychologie de Freud. Le zèle généreux qu'il apporte à élaborer cette œuvre éducative mérite d'être reconnu et admiré.

⁵ « Jeunesse à l'abandon. La psychanalyse dans l'éducation surveillée ». *Internationale Psychoanalytische Bibliothek*, tome XIX, 1925.

Jetons encore un regard en arrière sur le sort de notre chevalier d'industrie ! Dans la psychanalyse de névrosés, nous nous heurtons souvent aux conséquences de cajoleries précoces par lesquelles les exigences d'amour de l'enfant ont été accrues de manière inopportune.

Parmi les « antisociaux », nous trouvons peut-être plus souvent un autre destin de la libido dans la petite enfance. C'est la privation d'amour qui crée une famine affective, condition première de la genèse de traits antisociaux. Il se forme un surcroît de haine et de colère, originellement dirigées contre un cercle étroit, s'adressant plus tard à la société dans sa totalité. Là où règnent de telles conditions, on ne verra pas se produire spontanément dans le caractère un développement favorable de l'adaptation sociale. À la régression narcissique de la libido, comme nous avons été amenés à la supposer dans le cas N., répondent une inhibition dans la formation du caractère et une stagnation à un stade peu avancé.

Avec le temps, ces résultats de la psychanalyse seront estimés à leur valeur, même du point de vue médico-légal. Tout récemment, Reik, dans son ouvrage sur « La compulsion à la confession et le besoin de punition », a apporté dans ses recherches très complètes sur le sentiment de culpabilité, l'ébauche d'un lien important entre la recherche psychanalytique sur les névroses et la médecine légale. La connaissance du criminel et du crime peut mettre à profit la théorie psychanalytique : d'une part la psychanalyse offre à la médecine légale de nouveaux points de vue psychologiques pouvant servir à la compréhension des sujets sur lesquels elle se penche. En outre, le traitement de jeunes antisociaux par la psychanalyse, ou dans l'esprit de la psychanalyse, apparaît comme une voie féconde pour la prévention d'activités délictueuses. Ce travail espère avoir lui aussi apporté sa pierre à l'édification de ces ponts entre psychanalyse et médecine légale.



L'imagination des enfants leur permet de vivre de merveilleuses aventures. Le mythomane et l'imposteur font passer ces aventures imaginaires pour réelles. The land of counterpane : c'est un jeu de mots dont l'un des sens est : le pays qui est contre la douleur.